

# Travaux dirigés en relations internationales

Charles-Emmanuel Detry      Joanne Kirkham\*

2021-2022



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON - ASSAS

Ces dix séances de travaux dirigés proposent un complément au cours du Professeur Julian Fernandez, dispensé en troisième année de licence de science politique à l'université Paris II Panthéon-Assas. L'accent est mis sur la lecture d'extraits de textes classiques relatifs aux principaux problèmes posés par la compréhension des relations internationales, entendues ici comme relations entre unités politiques susceptibles d'une régulation juridique.

---

\* Assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) à Paris II. Contact : [ce.detry@u-paris2.fr](mailto:ce.detry@u-paris2.fr) & [joannekirkham@hotmail.fr](mailto:joannekirkham@hotmail.fr).

# Première partie. Les constantes dans les relations internationales

## Séance n° 1. De l'autarcie à l'anarchie

Les relations internationales résultent de la pluralité des unités politiques. Souvent, celles-ci tendent à l'autarcie ou en conservent la nostalgie. Mais les interactions entre unités sont inévitables et délimitent un domaine extérieur, anarchique dans sa structure. Cela signifie que chaque unité, ne se reconnaissant aucun supérieur, ne peut compter que sur elle-même, toutes les autres se présentant d'abord comme une contrainte dans le calcul qui s'impose à elle. L'Empire est une tentative de mettre fin à cette situation par la réduction de l'extérieur à l'intérieur, une unité cherchant à absorber toutes les autres.

## Séance n° 2. Une anarchie qui n'exclut pas l'ordre

Anarchie ne veut pas dire chaos. Partout, un minimum de valeurs et d'intérêts communs sont nés de la coexistence prolongée entre unités politiques. Celles-ci forment alors entre elles une sorte de société — et dès qu'il y a une société, il y a du droit. Forme moderne de l'unité politique, européenne puis universelle, l'État s'est formé comme une unité parmi d'autres unités interdépendantes, qui tiennent leur souveraineté du droit international. Simultanément, l'État souverain est le créateur des règles du droit international. Est-ce à dire qu'il n'est « obligé » par ces règles qu'aussi longtemps qu'il y consent ?

## Séance n° 3. Un ordre qui n'exclut pas la violence

La guerre est souvent décrite comme l'effet de l'anarchie des relations internationales, au sein desquelles aucun ordre juridique ne saurait être assez efficace pour empêcher le recours à la violence. Mais la paix, au sein de chaque État, n'est pas l'absence de violence, seulement sa monopolisation par une instance tenue pour légitime. Depuis 1945, la Charte des Nations Unies a-t-elle introduit un tel monopole dans le droit international ? Si ce monopole existe, n'est-il pas contesté par le terrorisme non étatique et marginalisé par la dissuasion nucléaire, qui semble abolir toute frontière entre guerre et paix ?

\*  
\* \*

## Deuxième partie. Les variables dans les relations internationales

### Séance n° 4. Les facteurs matériels

Dans leurs caractéristiques physiques, les unités politiques diffèrent plus entre elles que les individus. Leur potentiel est presque sans commune mesure à cause de l'ampleur des variations dans les ressources économiques et militaires et dans la configuration de l'espace. Ainsi les grandes puissances peut-elles avoir la tentation de chercher à surclasser toutes les autres pour établir une hégémonie. Cependant, un État trop puissant se voit régulièrement contrebalancé par la coalition de ceux qu'il menace de sa prééminence : c'est l'un des sens de la notion d'équilibre des puissances. Est-il désormais rétabli par la montée de la Chine, après un « moment unipolaire » américain ?

### Séance n° 5. Les facteurs idéels

L'organisation politique, religieuse, sociale ou économique des unités leur donne une vision du monde qui est susceptible de les réunir ou de les diviser. Elles forment un tout dont la plus ou moins grande homogénéité influe sur l'intensité et les orientations de leurs relations. Ainsi, il y a des raisons de penser que les démocraties ne se font pas la guerre entre elles — mais aussi qu'elles font la guerre au nom de la démocratie. Dans le monde d'aujourd'hui, les États sont-ils rendus plus semblables par les effets uniformisants de la globalisation ou plus dissemblables par la concurrence de la démocratie à l'américaine et de l'autocratie à la chinoise ? Quelles sont les conséquences possibles d'un approfondissement des oppositions idéologiques ?

\*  
\* \*

## Troisième partie. L'action dans les relations internationales

### Séance n° 6. Y a-t-il un intérêt national ?

Les décideurs de politique étrangère disent toujours qu'ils agissent selon l'intérêt national. Cette expression est-elle autre chose qu'une rhétorique de l'homme d'État, soucieux de présenter ses choix comme nécessaires et incontestables ? La raison commande-t-elle une certaine définition de l'intérêt national, qui devrait triompher des passions nationales irrationnelles ? L'État peut-il ne se préoccuper que de sa survie sans adopter, au nom de cette survie même, de plus vastes objectifs de sécurité, de puissance ou de prestige ? Y a-t-il un sens à opposer « intérêts » et « valeurs », comme on le fait parfois ?

### Séance n° 7. Qui fait la politique étrangère ?

Si chaque unité politique est un centre de décision à l'égard de toutes les autres, qui décide au sein de l'unité ? Comment l'élaboration de la politique étrangère est-elle affectée par les rapports entre les civils et les militaires et, dans une démocratie libérale telle que la France, par les relations entre les pouvoirs constitués ? L'idée même d'une unité de décision n'est-elle pas une fiction, qui ne résisterait pas à la décomposition de l'État en bureaucraties rivales ou en intérêts particuliers en concurrence ?

### Séance n° 8. (Quand) faut-il coopérer ?

Dans un monde où les États se menacent entre eux mais affrontent également des menaces communes, quelle peut être la place accordée à la coopération ? L'alliance pose des problèmes particulièrement délicats : l'État doit-il se lier à un ou plusieurs autres au risque d'être abandonné par ses protecteurs ou entraîné par ses protégés ? Par la création d'organisations internationales, notamment celles qui se rattachent à l'Organisation des Nations Unies, les États réalisent des objectifs communs toujours plus diversifiés. Peuvent-ils aller jusqu'à transcender l'interétatisme et dépasser le problème des relations internationales, comme l'implique peut-être la notion de Fédération ?

\*  
\* \*

## Évaluation

### Séance n° 9. Galop d'essai

L'épreuve sur table consistera en un commentaire d'un extrait d'article de presse. Dans toute la mesure du possible, les étudiants écriront ce que le sujet du texte et les positions exprimées leur paraissent révéler des problèmes étudiés lors des huit séances précédentes. En veillant à ne pas se contenter de résumer ou paraphraser l'auteur, ils signaleront leurs points d'accord et/ou de désaccord avec son analyse et ses recommandations. N'importe quel point de vue peut être adopté, tant qu'il donne lieu à une argumentation cohérente et témoigne de connaissances sur le courant de pensée auquel il se rattache.

### Séance n° 10. Correction et ouverture

La dernière séance sera consacrée à la correction du galop d'essai et à un bilan du semestre. Des pistes seront suggérées aux étudiants pour leur permettre d'approfondir leur réflexion.

## Recommandations bibliographiques

Les TD reposent sur les extraits cités dans les fiches à l'exclusion de toute lecture préalable. Les étudiants sont cependant encouragés à lire les ouvrages et articles dont les extraits qui les intéressent sont issus. Ils sont aussi invités à consulter, outre le manuel de Julian Fernandez, le *Relations internationales* de Serge Sur, le *Théories des relations internationales* de Dario Battistella ainsi que le « Que sais-je ? » du même nom par Jean-Baptiste Jeangène-Vilmer. Pour un aperçu de l'histoire récente des relations internationales, on conseillera *Les relations internationales depuis 1945* de Maurice Vaïsse.

Un suivi de l'actualité internationale par une lecture régulière de la presse est fortement encouragé. En plus des principaux quotidiens français, on recommandera notamment *Le Temps* (suisse), *The Guardian* (britannique), *The New York Times* et *The Washington Post* (américains) ainsi que le *South China Morning Post* (hongkongais).

Par ailleurs, les étudiants profiteront d'un suivi des activités du Centre Thucydide de Paris II (<afri-ct.org>) dont les conférences et articles de blog sont susceptibles de les intéresser.